

SOCIÉTÉ DES PARENTS MICHAËLLE-JEAN



PROCÈS-VERBAL

Mercredi, 8 avril 2020

Présences : Sylvie Dassylva, Anthony Bertrand, Isabelle Gagnon, Geneviève Therrien, Christophe Nayet, Chantal Londji Dang, Ibrahim Karidio, Marc Parisien

Absences motivées :

ITEMS À L'ORDRE DU JOUR	ACTION ET SUIVI
1. Lecture et adoption de l'ordre du jour Le rapport de la direction passerait avant le rapport du président.	19h57 Anthony Bertrand / Isabelle Gagnon
2. Adoption du procès-verbal du 17 mars 2020 Aucun changement	Marc Parisien / Isabelle Gagnon
3. Suivis du procès-verbal du 17 mars 2020	
4. Rapport de la Présidente - AGLC a donné leur permission pour utiliser l'argent des fonds casino pour les petits-déjeuner. - Nous avons annulé l'application pour les assurances car nous ne ferons pas le projet vice-versa. - Le casino ne sera pas décalé. Il est dans le troisième trimestre mais nous n'avons pas encore la date. - Nous souhaitons aider pour le bal pour la fin de l'année des finissants en contribuant financièrement. La société est prête à appuyer les élèves.	. Sylvie Dassylva nous reviendra sur comment nous pouvons appuyer les élèves.
5. Rapport du trésorier - Le dossier casino a été finalisé avec Christophe, Isabelle et Anthony. - Anthony a demandé de l'aide de Geneviève Labrie qui l'a rempli et l'a scanné.	Anthony ira récupérer les papiers originaux chez la comptable Geneviève Labrie.

<p>- Le chèque Purdy's a été déposé sans problème sur le compte.</p>	<p>Sylvie Dassylva enverra un courriel de remerciement à Geneviève Labrie pour nous avoir aidé.</p>
<p>6. Varia</p> <p>Nous avons des dépenses de 4323.96\$ pour du matériel (instrument de musique) et transport. Ça serait Toutes ces dépenses pourraient sortir du compte casino.</p> <p>Motion : proposition de rembourser l'école pour ce montant pour le matériel.</p> <p>Il y a deux factures pour les fleurs et les ballons pour la visite de madame Michaëlle Jean Ces deux factures font un total de 468.17\$ et ce ne peut pas sortir du compte casino.</p> <p>Motion : proposition de rembourser Sylvie Dassylva les fleurs et les ballons pour la visite de Michaëlle Jean.</p>	<p>Anthony propose de rembourser l'école pour le montant de 4323.96\$ avec le compte casino et Ibrahim appuie. La motion est acceptée à l'unanimité.</p> <p>Ibrahim propose de rembourser Sylvie Dassylva pour le montant de 468.17\$ avec le compte courant. Anthony appuie et c'est accepté à l'unanimité.</p>
<p>7. Date de la prochaine réunion</p>	
<p>8. Levée de la réunion</p>	

Présidente

Secrétaire